Plaquette d'informations spéciale municipales 2014

Qui sommes nous ?

Place au vélo a été créée par un groupe d'usagers qui souhaitent contribuer à l'amélioration de la circulation douce dans l'agglomération
Créé en 2008 , l'association est apolitique et a pour objet : "sur le territoire de Marsan Agglomération, de promouvoir sous toutes ses formes l'utilisation de la bicyclette comme moyen de déplacement économique, écologique, sain , non polluant et silencieux"

PLACE AU VELO
MARSAN
le vélo au quotidien

Édition en partenariat avec la section communication du Marsan Aggloméraltion d'un guide sur le vélo urbain illustré de photos locales de mises en situation

Quelles sont nos actions ?

En tant qu'usagers au quotidien du vélo urbain , nos membres sont les *observateurs privilégiés* des transformations de la ville , des projets , de l'état de la voirie …

Nous informons les municipalités des points qui nous semblent importants et leur rappelons, si nécessaire la LAURE (loi sur l'air) qui stipule que: "A l'occasion des réalisations ou des rénovations de voies urbaines doivent être mis au point des itinéraires cyclables pourvus d'aménagements.

Sondage et comptage vélos

Stand d'information place saint Roch

Exemples de demandes abouties :

Cette bande cyclable de moins de
1 mètre de large n'existe plus

Suppression des potelets dangereux

Création de sas vélo devant les feux

visibilité d'entrée rue 30 kmh
Ajout d'une signalisation horizontale

Mise en place
tourne à droite
Et double sens cyclable

Installation de garages à cycles (arceaux)

Nos demandes et attentes :

- travailler en bonne entente avec les élus et leurs services de façon à favoriser réellement l'usage du vélo dans l'agglomération
- avoir un calendrier des réunions et des commissions cycles , régulières et prévues assez longtemps à l'avance.
- pouvoir consulter les projets et émettre nos remarques avant leurs validations définitives
- obtenir l'adoption d'un plan global vélo et d'un budget dédié aux aménagements cyclables sur l'agglomération.

Pourquoi un plan global et budget vélo spécifique ?

Une ville dynamique se doit de développer les modes de transports doux et les mettre en avant :

- un réseau de transport collectif attractif et des bus colorés

- des zones 30 et des zones de rencontres au cœur de ville

- des parkings relais

- le vélo urbain ne doit plus se cacher : piétons et cyclistes nombreux en ville favoriseront la "survie commerçante" avec moins de pollution , moins de risques routiers, et permettront de mieux profiter du cadre de vie et de la convivialité urbaine.

Un plan vélo et son budget dédié permettront d'être réactifs sans attendre les programmes de rénovation de voiries, pour améliorer rapidement la sécurité des cyclistes, nécessité pressante cette année où l'agglomération va vivre une migration des commerces

Notre association est membre de la Fédération Nationale des Usagers de la Bicyclette (FUB) et de l'Association Française pour le Développement des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V)

Nous contacter : portable 06 14 26 64 48

montdemarsan@fubicy.org

http://placeauvelo.marsan.free.fr/

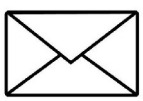

ASSOCIATION PLACE AU VELO MARSAN
6 RUE DU 8 MAI 1945
40 000 MONT DE MARSAN

Cette plaquette d'information est identique pour toute formation politique